

Chapitre 3

AFFAIRES MULTILATÉRALES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Considérées comme étant essentielles à l'heure où s'accroît l'interdépendance entre nations sur les plans économique, politique et social, les institutions multilatérales servent de complément aux mécanismes bilatéraux pour ce qui est de la promotion des intérêts canadiens.

Le Commonwealth

Le Secrétariat du Commonwealth a procédé à un examen des objectifs et priorités qui fut adopté à l'unanimité par les membres de l'association lors de leur assemblée à Arusha, en Tanzanie, en décembre 1982. Il en est ressorti que les pays membres attachent une grande importance au fait que le Commonwealth est un instrument de consultations, particulièrement en ce qui a trait aux questions Nord-Sud.

Les Jeux du Commonwealth tenus à Brisbane, en Australie, auront constitué pour le Canada l'événement marquant de l'année sur la scène sportive internationale. Le ministère a fourni son assistance à plus de 250 athlètes, représentants et journalistes canadiens qui se sont rendus sur place. Dans un autre ordre d'idées, le Canada a joué un rôle utile dans les négociations concernant les contacts sportifs de la Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud, qui avaient soulevé une controverse l'année précédente. Un code de conduite du Commonwealth régissant les relations sportives avec l'Afrique du Sud a finalement été adopté pour dissiper certaines ambiguïtés qu'avait laissées planer l'entente de 1977 interdisant ce genre de contacts.

En février 1983, le Premier ministre Trudeau a assisté à la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth de la région des Antilles, à Sainte-Lucie. Le gouvernement canadien a ainsi pu profiter de l'occasion pour réitérer sa confiance dans l'association et témoigner de sa volonté de lui conserver son appui financier.

Parmi les réunions des ministres du Commonwealth qui ont eu lieu, citons, pour 1982, celles des ministres de la Santé, à Genève, en mai; des ministres de l'Emploi et du Travail, à Genève, en juin; des ministres des Finances, à Londres, en août; et des ministres du Commerce à Genève, en novembre. En 1982, les ministres de la Justice se sont réunis à Colombo en février. Le Canada a pris part à chacune de ces rencontres.

La Francophonie

Le nouveau secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. François Owono Nguéma, a effectué une visite au Canada au printemps de 1982. La qualité des relations que le Canada entretient avec la Fran-

cophonie a aussi été rehaussée par la visite officielle que le Premier ministre faisait en novembre au siège de l'agence à Paris.

Coopération Nord-Sud

Dans le contexte du dialogue Nord-Sud, le Canada est resté fidèle aux importants engagements qu'il avait pris, et ce, malgré les effets de la récession non seulement sur la destinée économique des pays en développement, mais également sur la capacité des pays donateurs de satisfaire les besoins des premiers en termes d'aide. En procédant de façon globale et coordonnée, le Canada peut faire en sorte que les questions Nord-Sud entrent en ligne de compte dans la prise des décisions d'ordre économique, et que soit reconnu le lien qui existe entre l'endettement et les finances, de même qu'entre le commerce et l'aide.

Le Canada a réitéré son intention de consacrer 0,5 pour cent de son PNB à son programme d'aide d'ici à 1985-1986. Il a en outre poursuivi ses efforts pour mieux faire saisir cette réalité qu'est l'interdépendance des nations, de même que la nécessité de maintenir un climat propice à la coopération Nord-Sud. Lors de l'assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international tenue à Toronto en septembre, le Canada s'est particulièrement signalé en préconisant la création d'un fonds provisoire spécial pour l'Association internationale de développement, qui s'occupe d'accorder des prêts à des conditions de faveur au nom de la Banque mondiale.

En ce qui a trait à la coopération Nord-Sud, le ministère a concentré son action sur le lancement des Négociations globales, en mettant particulièrement à profit l'élan acquis lors du sommet de Versailles en juin. Au début de l'année 1983, il s'est préparé avec application à la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED VI). Cette rencontre considérée comme la plus importante dans le contexte du dialogue Nord-Sud devait se dérouler à Belgrade en juin, et s'articuler autour du thème "Reprise et développement".

En 1982, le ministère a collaboré avec le ministère d'État à la condition physique et au sport amateur ainsi qu'avec l'Association canadienne des entraîneurs, en vue de la création d'un programme de coopération avec des pays du tiers monde dans le domaine de l'entraînement. Des projets pilotes ont été réalisés avec Singapour qui, en matière de sports, fait figure de chef de file parmi les pays membres de l'ANASE, ainsi qu'avec le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), de qui relèvent les aspects techniques de l'entraînement sur